Culture(s) & médico-social 2021

un programme coordonné par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Programme départemental d'offre patrimoniale, culturelle et artistique pour les établissements médico-sociaux

ars Agence Régionale de Santé

Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine

Dordogne Périgord Le Département dordogne.fr

Dordogne Périgord Le Département dordogne.fr L'agence culturelle un service du Département

BENOIT
Mr PAPARAZZI

Culture(s) & Médico-social 2021 s'articule autour de deux options

Option 1 / Découverte

- Descriptif des 4 parcours :
  - Périgord Raconté
  - Voyage
  - Paysage
  - Ginette rebelle…
- Cahier des charges

Option 2 / Construire ensemble

- Descriptif des 3 parcours
  - Anagramme
  - Corps-en-tablées
  - Fugues
- Cahier des charges

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, le protocole sanitaire sera étudié et planifié au cas par cas dans chaque établissement lors des réunions préparatoires.

Projet "Laissez-vous conter Clairvivre" à Salagnac - 2018 © O. Soulié

Option 1

DECOUVERTE

4 PARCOURS :

» *Périgord Raconté*
» *Voyage*
» *Paysage*
» *Ginette rebelle…*

Un programme départemental d'offre culturelle et patrimoniale pour les établissements médico-sociaux de Dordogne proposé et construit par les ressources et outils du Conseil départemental avec :

»» La Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports par le biais du Service départemental du Patrimoine et de la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord
»» La Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention par l'intermédiaire des Pôles Personnes Agées et Personnes Handicapées
»» L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS)
»» La Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine (DRAC)
»» L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord
»» Le Centre de Ressources EHPAD

<u>Objectifs</u> : sensibiliser les établissements et permettre ainsi une première mise en contact visant à appréhender les ressources culturelles départementales

- **Propositions destinées prioritairement aux établissements n'ayant jamais bénéficié du dispositif**
- **Accès gratuit pour les établissements**
- **Chaque parcours sera programmé deux fois par an**

Photo : Projet "Le corps - expressions inconnues" - EHPAD du canton de Saint-Cyprien 2016 © Sizou B

Périgord raconté / **histoire locale**

Ce parcours comprend 3 temps :

Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.
L' objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur...

Cycle de 3 causeries par Jean-François Gareyte

Causerie contes et légendes du Périgord
Les contes et légendes du Périgord ouvrent sur la prise de conscience d'un imaginaire différent, riche et méconnu. La Causerie est une présentation de ce monde à part, construite à partir d'anecdotes et de comparaison avec d'autres légendes mondiales.

Causerie autour des troubadours
Cette intervention met en valeur les idées défendues par les troubadours, compositeurs, poètes et musiciens médiévaux de langue d'oc. Ces artistes sont les inventeurs de deux concepts qui ont révolutionné et influencé l'Europe du Moyen-Âge : le fin amor, réflexion autour de l'amour courtois et du respect de la femme, et le Paratge, l'idée que l'autre, quelles que soient ses idées politiques et religieuses, sa couleur de peau, puisse être considéré comme un égal, un pair.

Questionnaire jeu : l'occitan pour les "trules"
Questionnaire jeu de prise de conscience du degré « d'occitanité » de chacun. Il permet de (re)découvrir avec humour la forte influence occitane toujours présente de nos jours, à travers les mots, les accents, le comportement des habitants du Périgord.

Fiche technique

- **Intervenant** : Jean-François Gareyte, médiateur à l'Agence culturelle départementale
- **Durée** : 45 mn par causerie
- **Effectif** : à fixer selon l'espace disponible (maximum 50 personnes)
- **Besoins techniques** : sono et ou ordinateur, rétroprojecteur et écran (matériel fourni par l'Agence culturelle)

Accompagnement par la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord

Sous réserve de l'implication de la bibliothèque locale, membre du réseau départemental de lecture publique, la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (BDDP) met à la disposition de l'établissement des ressources documentaires en lien avec le parcours : valises thématiques et/ou expositions.
Pendant le parcours, ces ressources sont animées et présentées sous la forme d'ateliers dans l'établissement par le/la responsable de la bibliothèque locale.
Une réunion préparatoire à l'animation de ces ressources est mise en place par la BDDP dans la bibliothèque locale ou l'établissement, celle-ci est ouverte au professionnel référent de l'établissement en charge du parcours.

Fiche technique

- **Intervenante** : Pascale Loubiat, responsable de l'action et la formation culturelle à la BDDP
- **Durée** : à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement
- **Nombre d'ateliers** : à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement
- **Effectif** : de 5 à 15 participants

Propositions autour du conte : Exposition ***Au bout du conte*** et valise ***Contes d'ici***
L'exposition Au bout du conte *permet de lire ou redécouvrir 13 contes classiques ou plus exotiques parmi des centaines recensés et de se poser la question : qu'y a-t-il au bout du conte ?*
Composée de 30 à 50 documents, la valise Contes d'ici *permet d'accéder aux grands thèmes universels du conte. De la création du monde à la vie quotidienne de l'homme, de la terre et ses paysages à la diversité des êtres.*

Partenaire coordonnateur du parcours Périgord Raconté : Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Le coût du parcours pris en charge par le Conseil départemental de la Dordogne via l'Agence culturelle départementale est de 1932 € (frais culturels, coordination administrative et technique, communication et matériel inclus).

Oeuvre de Nicolas Lux - Série "Kéraban" (Rize - Turquie) - Collection départementale du FDAC © Bernard Dupuy

Voyage / **art contemporain**

Ce parcours comprend 3 temps :

Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.
L' objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur...

Exposition *Voyage* du Fonds départemental d'art contemporain

Le Fonds Départemental d'Art Contemporain (FDAC) est une collection départementale d'art contemporain gérée par le service départemental du Patrimoine - Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports du Conseil Départemental de la Dordogne. La thématique du Voyage, retenue pour ce parcours, est constituée d'une dizaine d'œuvres issues du FDAC.
La diversité des supports et esthétiques favorise une approche plurielle et vise à permettre un dialogue en toute liberté entre public, artistes et médiateurs.

Fiche technique exposition

- **Durée :** maximum 1 mois
- **Effectif** : à fixer selon l'espace disponible
- **Besoins techniques** : l'espace dédié doit permettre la présentation des œuvres dans les conditions validées par les régisseurs du FDAC. La faisabilité sera déterminée par une visite du local pressenti, de préférence une salle fermée. L'espace devra disposer de cimaises

Fiche technique visite commentée

Jean-Philippe Teyssieras, médiateur au FDAC peut proposer une ou deux visites commentées adressées à un public ouvert : résidents/usagers-familles ou résidents/usagers-personnel ou résidents/usagers-public scolaire de proximité.

» **Intervenant :** Jean-Philippe Teyssieras, médiateur du FDAC
» **Durée :** 1h
» **Effectif :** à fixer selon l'espace disponible

Accompagnement par la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord

Sous réserve de l'implication de la bibliothèque locale, membre du réseau départemental de lecture publique, la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (BDDP) met à la disposition de l'établissement des ressources documentaires en lien avec le parcours : valises thématiques et/ou expositions.
Pendant le parcours, ces ressources sont animées et présentées sous la forme d'ateliers dans l'établissement par le/la responsable de la bibliothèque locale.
Une réunion préparatoire à l'animation de ces ressources est mise en place par la BDDP dans la bibliothèque locale ou l'établissement, celle-ci est ouverte au professionnel référent de l'établissement en charge du parcours.

Fiche technique

» **Intervenante :** Pascale Loubiat, responsable de l'action et la formation culturelle à la BDDP
» **Durée :** à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement
» **Nombre d'ateliers :** à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement
» **Effectif :** de 5 à 15 participants
» **Propositions autour du voyage** : *Exposition* Carnets de voyages et *valise* Musique du monde.
L'auteure « carnettiste » chevronnée de l'exposition, nous fait partager sa passion et nous ouvre sur la création et le merveilleux. Et le lecteur se découvrira des talents insoupçonnés !
Les musiques du monde concernent l'ensemble des musiques traditionnelles, savantes, populaires, régionales, folkloriques voire actuelles, propres à toutes les régions du monde.
Essentiellement constituée d'un choix non objectif, non exhaustif de 40 disques compacts et de quelques ouvrages, cette valise permet de découvrir, d'écouter des sons, des tonalités, des rythmes méconnus.

Partenaire coordonnateur du parcours Voyage : Service départemental du patrimoine du Conseil départemental

Le coût du parcours pris en charge par le Conseil départemental de la Dordogne est de 1932 € (frais culturels, coordination administrative et technique, communication et matériel inclus).

Oeuvre de Kristof Guez - Série "FULLMOON" - Collection départementale du FDAC © Bernard Dupuy

Paysage / art contemporain

Ce parcours comprend 3 temps :

Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.
L'objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur...

Exposition *Paysage* du Fonds départemental d'art contemporain

Le Fonds Départemental d'Art Contemporain (FDAC) est une collection départementale d'art contemporain gérée par le Service départemental du Patrimoine - Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports du Conseil départemental de la Dordogne.
La thématique du Paysage, retenue pour ce parcours, est constituée d'une dizaine d'œuvres issues du FDAC. La diversité des supports et esthétiques favorise une approche plurielle et vise à permettre un dialogue en toute liberté entre public, artistes et médiateurs.

Fiche technique exposition

- **Durée :** maximum 1 mois
- **Effectif** : à fixer selon l'espace disponible
- **Besoins techniques** : l'espace dédié doit permettre la présentation des œuvres dans les conditions validées par les régisseurs du FDAC. La faisabilité sera déterminée par une visite du local pressenti, de préférence une salle fermée. L'espace devra disposer de cimaises.

Fiche technique visite commentée

Jean-Philippe Teyssieras, médiateur au FDAC peut proposer une ou deux visites commentées adressées à un public ouvert : résidents/usagers-familles ou résidents/usagers-personnel ou résidents/usagers-public scolaire de proximité.

» **Intervenant :** Jean-Philippe Teyssieras, médiateur du FDAC
» **Durée :** 1h
» **Effectif :** à fixer selon l'espace disponible

Accompagnement par la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord

Sous réserve de l'implication de la bibliothèque locale, membre du réseau départemental de lecture publique, la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (BDDP) met à la disposition de l'établissement des ressources documentaires en lien avec le parcours : valises thématiques et/ou expositions.
Pendant le parcours, ces ressources sont animées et présentées sous la forme d'ateliers dans l'établissement par le/la responsable de la bibliothèque locale.
Une réunion préparatoire à l'animation de ces ressources est mise en place par la BDDP dans la bibliothèque locale ou l'établissement, celle-ci est ouverte au professionnel référent de l'établissement en charge du parcours.

Fiche technique

» **Intervenante :** Pascale Loubiat, responsable de l'action et la formation culturelle à la BDDP
» **Durée :** à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement
» **Nombre d'ateliers :** à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement
» **Effectif :** de 5 à 15 participants
» **Propositions autour du Paysage** : *Valise* Paysages en photos
30 documents pour découvrir la photographie de paysage. La photographie de paysage est un des genres artistiques les plus pratiqués par les photographes amateurs.
Il faut distinguer la photographie de paysages urbains. Parmi les plus grands photographes professionnels de paysage, on peut citer : Ansel Adams, Yann Arthus-Bertrand, Franco Fontana, Andreas Gursky, Peter Lik…

Partenaire coordonnateur du parcours Paysage : Service départemental du patrimoine du Conseil départemental

Le coût du parcours pris en charge par le Conseil départemental de la Dordogne est de 1932 € (frais culturels, coordination administrative et technique, communication et matériel inclus).

© VIRUS

Ginette Rebelle et son accordéon / **Spectacle musical**

Ce parcours comprend 3 temps :

Réunion préparatoire dans l'établissement

En présence du groupe projet de l'établissement : animateur(s)/éducateur(s) et cadre.
L' objectif est de se rencontrer, d'échanger et de préparer l'organisation du parcours dans l'établissement : lieu(x), calendrier, aspects techniques, contenus, communication, ouverture du projet vers l'extérieur...

Ginette rebelle et son accordéon, VIRUS

SPECTACLE

A l'instar d'Yvette Horner, sa grand-mère, Ginette Rebelle va de galas en galas. Juchée sur un véhicule sonorisé et autonome, Ginette Rebelle interprète un répertoire populaire. Entre fête foraine et radio crochet, la musicienne et son manager amènent le public à jouer, sourire, écouter et partager ce moment de fête Ambiance accordéon-véhiculée.

Fiche technique

- **Intervenant** : Ludovic Barbut et Melina Daraqui (musiciens)
- **Durée** : 35 mn
- **Effectif** : à fixer selon l'espace disponible
- **Besoins techniques** : spectacle en extérieur autonome
- **Périodes préconisées par la compagnie** : février et novembre 2021

ATELIERS

2 ateliers à choisir parmi ces trois propositions :

- Intervention de Mélina Daraquy : jeune musicienne de Dordogne propose un atelier 100% chansons françaises. Accompagnée de son accordéon, elle invite son public à tendre l'oreille, comprendre la rythmique et les invite à chanter avec elle.

- Intervention de Etienne Roux : l'intervenant accompagne le public à prendre conscience des sons qui l'entourent et propose un atelier de soundpainting : un langage en direction des musiciens par des signes sur instruments bricolés.

- Intervention de Ludovic Barbut : musicobricologue depuis de nombreuses années propose un atelier de lutherie sauvage : fabrication d'instruments de musique à partir de matériaux de récupération et d'objets du quotidien. Recyclage créatif et découvertes sonores.

Fiche technique

- **Intervenants** : Ludovic Barbut ou Melina Daraquy ou Etienne Roux (musiciens)
- **Durée** : 1h30 par atelier
- **Effectif** : 12 personnes max
- **Besoins techniques** : 1 table et une arrivée électrique
- **Périodes préconisées par la compagnie** : février et novembre 2021

Accompagnement par la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord

Sous réserve de l'implication de la bibliothèque locale, membre du réseau départemental de lecture publique, la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (BDDP) met à la disposition de l'établissement des ressources documentaires en lien avec le parcours : valises thématiques et/ou expositions.
Pendant le parcours, ces ressources sont animées et présentées sous la forme d'ateliers dans l'établissement par le/la responsable de la bibliothèque locale.
Une réunion préparatoire à l'animation de ces ressources est mise en place par la BDDP dans la bibliothèque locale ou l'établissement, celle-ci est ouverte au professionnel référent de l'établissement en charge du parcours.

Fiche technique

- **Intervenante :** Pascale Loubiat, responsable de l'action et la formation culturelle à la BDDP
- **Durée :** à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement
- **Nombre d'ateliers :** à déterminer avec le/la responsable de la bibliothèque et l'établissement
- **Effectif :** de 5 à 15 participants
  Propositions autour de la chanson : Exposition *Chanson française*
- *Une histoire de la chanson française depuis ses origines jusqu'à nos jours : les revues à grands spectacles, les chansons à texte, des poètes. Des caves de Saint Germain des Prés aux immenses salles de concerts, la chanson française d'abord intimiste s'enrichit en puisant aux sources culturelles et musicales les plus variées.*

Partenaire coordonnateur du parcours Ginette Rebelle : Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord.

Le coût du parcours pris en charge par le Conseil départemental de la Dordogne via l'Agence culturelle départementale est de 1932€ (frais culturels, coordination administrative et technique, communication et matériel inclus).

Option 1

Découverte

CAHIER DES CHARGES

Contexte

La déclaration de Fribourg de 2007 réaffirme que les droits de l'homme sont universels et que les droits culturels sont à l'égal des autres droits de l'homme, une expression et une exigence de la dignité humaine.

- Les droits culturels sont des garanties d'universalité dans le respect de la diversité générale.
- Les droits culturels impliquent la responsabilité des collectivités publiques de créer les ressources culturelles nécessaires à l'épanouissement individuel et au lien social.
- Les droits culturels sont les droits de chacun de participer librement aux ressources culturelles.

Faisant suite aux assises départementales d'octobre 2015, la nouvelle assemblée départementale a maintenu son engagement en direction de la culture au titre des solidarités territoriales et humaines en privilégiant une politique en faveur de la jeunesse et des publics fragilisés.
La fragilité intrinsèque liée à des situations de vie peut distendre les liens sociaux. La pratique artistique et culturelle permet à la fois de valoriser les potentialités et la créativité des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, elle peut être source d'enrichissement mutuel et d'épanouissement par la réaffirmation du lien social.
Dans l'objectif de répondre à ces enjeux, le Conseil départemental - La Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports par le biais du service du Patrimoine et la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord et la Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention par l'intermédiaire des Pôles Personnes Agées et Personnes Handicapées et l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord - propose un dispositif aux établissements médico-sociaux d'hébergement adultes publics et privés.

Dispositif

Un choix de 4 parcours artistiques et culturels adaptés

- des parcours thématiques qui croisent les centres d'intérêt des établissements et qui s'articulent autour de découverte d'œuvres ou d'histoires locales.
- des propositions tenant compte des contraintes des établissements (capacité d'accueil, espaces, rythmes et conditions de vie).

Mobilisable

- par simple candidature en remplissant un formulaire de vœux présentés par ordre de préférence et à renvoyer à l'Agence culturelle départementale conformément au calendrier en vigueur. Le comité de pilotage tient compte des vœux émis dans la mesure du possible selon les contraintes calendaires et les disponibilités des intervenants.
- un seul parcours par saison et par établissement est retenu. La candidature en commun de deux établissements est possible.

Les parcours découverte sont programmés deux fois chacun. Ainsi, chaque année, 8 parcours peuvent être accueillis dans les établissements.

Si le nombre de candidatures est supérieur à 8, elles sont étudiées selon les critères suivants :

- Ne pas avoir bénéficié d'un dispositif culturel départemental dans les deux années précédentes.
- Disposer d'une équipe projet en charge du suivi opérationnel du parcours au sein de l'établissement.
- Veiller à une répartition départementale au titre des solidarités territoriales (éloignement pour l'établissement des services et structures culturelles locales, caractéristiques socio-économiques du territoire).

» Enfin, un équilibre de l'offre sur l'ensemble du territoire départemental sera favorisé.

Dans le cas où les critères ci-dessus ne seraient pas suffisants, l'ordre d'arrivée des candidatures est pris en compte.

Pilotage

Le comité de pilotage est constitué par les Vices présidentes Culture, Personnes âgées et handicapées, la Direction Générale Adjointe de la Solidarité et Prévention, la Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports du Conseil départemental de la Dordogne, l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine et le Centre de Ressources EHPAD.

Celui-ci :
- » Définit, encadre et valide le cahier des charges
- » Etudie et valide les candidatures des établissements
- » Evalue le dispositif

Financement

Le dispositif est financé par le Conseil départemental de la Dordogne. En moyenne, un parcours "Découverte" coûte 1 932 €. Aucune participation financière n'est demandée aux établissements.

Mise en œuvre

La mise en œuvre s'articule autour :
- » d'une réunion technique préparatoire : rencontre avec l'équipe projet de l'établissement, repérage des lieux d'interventions en vue de préparer la convention de partenariat et les outils de communication adaptés
- » d'un suivi téléphonique régulier
- » d'un retour sur expérience qui prend la forme d'un questionnaire évaluant quantitativement et qualitativement le parcours.

Calendrier

Septembre 2020
Ouverture des candidatures

30 octobre 2020
Date butoir du retour des candidatures

10 novembre 2020
Réunion du comité de pilotage pour sélection des établissements

Décembre 2020 à novembre 2021
Réunion(s) préparatoire(s) dans les établissements puis mise en œuvre des parcours, restitutions et bilans

Rôle de l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

- Animer le comité de pilotage.
- Assurer l'appel à candidature et sa promotion auprès des établissements.
- Enregistrer les inscriptions des établissements.
- Réaliser les maquettes de communication que chaque partenaire coordonnateur personnalisera.
- Co-organiser et co-financer les parcours *Le Périgord Raconté* et *Ginette rebelle* :
- » concevoir le contenu culturel et patrimonial
- » assurer les réunions préparatoires dans les établissements
- » assurer le suivi administratif et technique
- » élaborer la promotion institutionnelle et publique sur les supports médias qui lui sont propres (site internet, magazine semestriel, Facebook)
- » élaborer les maquettes destinées à la communication, à destination des usagers et des familles
- » faire le lien avec la BDDP afin qu'elle mobilise les réseaux d'appui locaux (bibliothèques…)
- » présenter un bilan de la mise en œuvre par saison au comité de pilotage.

Rôle des services culturels du Conseil départemental de la Dordogne

Co-organiser et co-financer les parcours *Voyage* et *Paysage* :
- » concevoir le contenu culturel et patrimonial
- » assurer les réunions préparatoires dans les établissements
- » assurer le suivi administratif et technique
- » élaborer la promotion institutionnelle et publique sur les supports médias qui lui sont propres
- » élaborer les maquettes de communication, à destination des usagers et des familles
- » faire le lien avec la BDDP afin qu'elle mobilise les réseaux d'appui locaux (bibliothèques…)
- » présenter un bilan de la mise en œuvre par saison au comité de pilotage

Rôle de l'établissement

Co-organiser le parcours :

- » désigner une équipe projet composée du référent (animateur ou éducateur) et d'un cadre. Il peut également y avoir du personnel soignant, le psychologue, un ou des résidents/usagers et toute autre personne de votre choix – la présence d'un représentant des résidents/usagers du CVS serait un « plus ».
- » accueillir la(es) réunion(s) technique(s) dans l'établissement pour préparer la mise en œuvre du parcours (contenu, calendrier, technique, communication…)
- » assurer la communication interne relative au parcours (personnels et usagers),
- » promouvoir le parcours, à partir des maquettes élaborées par le partenaire coordonnateur, auprès du public cible (familles, partenaires…)
- » organiser la participation des usagers à chaque étape du parcours (causerie, ateliers, spectacles, expositions, rencontres et accompagnement documentaire)
- » envisager la participation d'autres publics du territoire au parcours (ex. : centre de loisirs, RAPA…)
- » prendre en charge l'accueil des intervenants pendant la durée de mise en œuvre du projet (guidage dans l'établissement, collation, repas le cas échéant)
- » co-organiser, avec le partenaire coordonnateur, les différentes étapes du parcours
- » prendre en charge les frais liés à l'accueil du parcours (collation, repas, si nécessaire cimaises pour les parcours Voyage et Paysage)
- » prendre contact avec la médiathèque ou bibliothèque la plus proche pour connaitre leur souhait de s'impliquer dans le projet avec l'accompagnement de la BDDP
- » mener une enquête de satisfaction individuelle auprès des résidents et usagers.

Etablissements éligibles

- » Etablissements d'accueil des personnes handicapées adultes
- » EHPAD publics autonomes et associatifs
- » EHPAD hospitaliers
- » EHPAD privés

Option 2

Construire ensemble

3 PARCOURS :

» *Anagramme*
» *Corps-en-tablées*
» *Fugues*

Un programme départemental d'offre artistique pour les établissements médico-sociaux de Dordogne coordonné par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord et construit avec :

»» L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS)
»» La Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine (DRAC)
»» La Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention par l'intermédiaire des Pôles Personnes Agées et Personnes Handicapées
»» Le Centre de Ressources EHPAD

Objectifs : accéder à une logique de projet pour une présence artistique significative et un accompagnement méthodologique et administratif. Valoriser la créativité, l'expérience et les compétences des résidents/usagers

• Propositions destinées aux établissements souhaitant approfondir leur démarche en matière de projet artistique et culturel

• Lorsque l'établissement est retenu par le Comité de pilotage, un travail de co-construction se met en place entre les établissements, les artistes, le Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine et l'Agence culturelle départementale pour définir les contours du projet, ses objectifs, les modalités de sa mise en œuvre, son inscription dans l'établissement auprès des résidents, des familles, du personnel et de son environnement : association, médiathèque, centre de loisirs…

• Chaque parcours sera programmé une fois

• Participation forfaitaire de l'établissement de 350 euros

© Atelier La Renverse

© Atelier La Renverse

Anagramme / **Danse**
Isabelle Lasserre - Atelier La Renverse

Présentation de la compagnie

Pour Isabelle Lasserre la danse d'expression sert de réparateur du lien social : une danse libérée des carcans de l'académisme et des normes habituelles, où la part est faite à l'émotion et à l'imaginaire, vecteurs de création. Energie collective et sensibilité individuelle reliées et réconciliées dans des chorégraphies qui émergent dans l'instant.
Le processus d'intervention avec le groupe prend appui sur trois piliers :
- thérapie sociale quant à la problématique de la cohésion et la coopération,
- la méthode Feldenkrais pour ce qui est de la conscience corporelle,
- l'écriture chorégraphique instantanée et l'improvisation.

Ce parcours comprend 5 temps :

• 6h de préparation et immersion

Réunions préparatoires et temps de présence dans l'établissement

• 30h d'atelier / intervention

Anagramme Nom féminin ; du grec ana, « renversement », et gramma, « lettre ».
L'anagramme consiste à mélanger les lettres d'un mot, d'une expression, en vue de former un nouveau mot, une nouvelle expression. Le projet fera de même avec le corps, le mouvement, l'espace, les relations et les expressions.

3 phases d'atelier :

1- Créer la confiance par la conscience corporelle / 4 x 3h

Des ateliers de conscience corporelle « comme un bain sensoriel » qui s'adressent à chacun dans sa singularité lors d'ateliers collectifs.
Il s'agit d'une approche du corps qui réinvente le rapport à soi et au monde avec pour appui la méthode Feldenkrais. Elle se fonde sur la perception du mouvement et son ressenti par un travail du lâcher-prise à l'écoute. Une démarche propice à l'expression et au geste artistique.

2 - Créer une dynamique de groupe en mouvement : de soi vers les autres / 4 x 2h30

Expansion du domaine de la conscience corporelle vers l'improvisation dansée.
Dans cet atelier on danse la vie comme on parle, au quotidien, sans modèle, attentif à la diversité.
En partenariat avec Camille Téqui, vidéaste qui filmera les ateliers afin de collecter des points de vue qui composeront des vidéos poèmes.

3 - Expérimentation collective / 2 x 4h

Cette étape permet de fabriquer un cadre, imaginer le lieu de restitution, d'élaborer des supports à la danse (accessoires, parures, vêtements imaginaires) et de fabriquer des objets pour envisager des extensions du corps pour se relier dans la distance imposée, baliser l'espace de touches poétiques. Dans ce cadre, des ateliers cousu-main / collage-décollage / métamorphose et ressourcement des objets, des textes, des images glanés par tous, pour leur donner une nouvelle vie et constituer un environnement créatif.

Fiche technique

- **Nom intervenants** : Isabelle lasserre / artiste chorégraphe, Camille Téqui / vidéaste
  Seb Capazza /musicien improvisateur, Odile Béranger / costumière scénographe
- **Besoins techniques** : à déterminer
- **Effectif** : 12 personnes, sous-groupes à envisager selon la modulation et ou l'évolution des heures ateliers
- **Période préconisée par l'artiste** : printemps 2021

• Restitution finale

Créer un temps d'hospitalité festive adaptée au lieu et élaboré avec l'ensemble des participants, dans le respect des réflexions subjectives et collectives.
Dispositif, expositions, projections : les outils ne manquent pas pour témoigner d'une trajectoire vibrante.

Fiche technique à préciser en fonction de la co-construction

- **Noms intervenants** : Isabelle lasserre / artiste chorégraphe, Camille Téqui / vidéaste
  Seb Capazza /musicien improvisateur, Odile Béranger / costumière scénographe
- **Forme de la restitution, durée, effectif, besoins techniques :** à déterminer
- **Période préconisée par l'artiste** : à l'issue des ateliers, printemps 2021

• Trace photographique du projet

Un photographe professionnel prendra des clichés lors des ateliers ou de la restitution afin de laisser une trace supplémentaire du projet. Les supports numériques seront mis à la disposition des établissements et des résidents.

• Sensibilisation aux projets Culture & Santé par le Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine

Les porteurs de projets, établissements et artistes se retrouveront pour une journée d'échange d'expériences animée par le Pôle qui évoquera aussi les différents appels à projets publics et privés.

Partenaire coordonnateur parcours Anagramme : Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Le coût du parcours pris en charge par l'Agence culturelle départementale, l'ARS et la DRAC est de 6 706 € (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation…).

Participation forfaitaire de l'établissement de 350 €

Enora Lalet © Matthias Lothy

Corps-en-tablées / **Arts visuels**
Enora Lalet

Présentation

La particularité du travail d'Enora Lalet se trouve dans le fait qu'elle utilise la nourriture comme matériau premier. Terreau d'interactions sociales permanentes, la question culinaire est inépuisable, elle puise dans notre imaginaire culturel construit et s'empare du corps dans une polysensorialité accrue. Elle aborde le métissage des genres, des cultures et des techniques en proposant des portraits cuisinés mais aussi des installations vivantes transdisciplinaires, c'est à dire à mi-chemin entre la parure, la gastronomie, la couture, le théâtre.

Ce parcours comprend 5 temps :

• 6h de préparation et immersion

Réunions préparatoires et temps de présence dans l'établissement

• 30h d'atelier / intervention

L'atelier de création collective Corps-en-tablées invitent les participants à habiller/recouvrir des structures plates, comme des châssis, symbole de la table renversée donnant naissance au choix du titre de l'atelier. Ces structures déjà prêtes à être recouvertes avec des matériaux divers - allant du textile, passementeries au matériau alimentaire sec - permettent aux personnes participantes d'élaborer avec l'artiste des sortes de « table-aux » où le corps serait finalement intégré, enchevêtré à la création. Ces structures, découpées en percés de façon adéquates et reposant sur des pieds permettraient de créer une mise en scène pour faire poser les participants. Des trous faciliteraient d'y glisser une main, un bras, un visage qui serait peint

au préalable, selon les envies de la personne et surtout créant la revalorisation du soi par la sublimation visuelle et symbolique. Le corps n'obéit plus aux règles culturelles des arts de la table, il met les coudes sur la table et s'en empare dans une mise en scène photographiée.

Fiche technique de l'atelier

» **Noms intervenants** : Enora Lalet / plasticienne + un photographe + une médiatrice
» **Durée de l'atelier** : 2 ateliers de 2h avec deux groupes différents sur la même journée pendant 3 jours consécutifs (sinon le matériau alimentaire risque d'être proscrit) à caler sur maximum 1 mois. Soit 3 jours d'interventions sur 3 semaines ateliers et prise de vue comprises
» **Effectif de l'atelier** : plusieurs groupes de 5 personnes maximum. Donc 10 ou 15 participants au total
» **Besoins techniques** :
» L'établissement fournira :
- un espace de travail avec des grands plans de travail et dans cette même pièce un grand frigo propre et vide réservé pendant les jours d'ateliers pour stocker les denrées alimentaires ou végétaux
- des ustensiles de cuisines : planches à découper, économes, petits couteaux de cuisine
- un espace pour le studio photo (préférence murs blancs) monté pour les 3 semaines d'interventions
- des végétaux ou restes alimentaires récoltés par le restaurant de l'établissement (épluchures ou autres)
- une équipe projet solide, minutieuse réactive et motivée
» L'artiste fournira des plaques de polystyrène extrudé, des tissus, les structures support et le maquillage
» **Périodes préconisées par l'artiste** : Janvier à avril 2021 ou octobre à novembre 2021

• Restitution finale

Selon le projet, elle peut se faire sous forme d'exposition classique (des impressions grands formats sur Dibond) ou être une exposition dans l'espace public avec des impressions sur bâches.

Fiche technique de la restitution

» **Intervenants** : Enora Lalet + photographe
» **Durée** : un mois ou plus
» **Période préconisée par l'artiste** : à l'issue de la période d'atelier
» **Besoins techniques** :
L'exposition classique nécessitera des cimaises pour l'accrochage ainsi qu'un éclairage spécifique.
L'exposition sur bâches nécessitera d'avoir les autorisations nécessaires selon l'espace choisi.

• Trace photographique du projet

Un photographe professionnel prendra des clichés lors des ateliers ou de la restitution afin de laisser une trace supplémentaire du projet. Les supports numériques seront mis à la disposition des établissements et des résidents.

• Sensibilisation aux projets Culture & Santé par le Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine

Les porteurs de projets, établissements et artistes se retrouveront pour une journée d'échange d'expériences animée par le Pôle qui évoquera aussi les différents appels à projets publics et privés.

Partenaire coordonnateur parcours Corps-en-tablées : Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Le coût du parcours pris en charge par l'Agence culturelle départementale, l'ARS et la DRAC est de 6 706 € (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation…).

Participation forfaitaire de l'établissement de 350 €

© Lydie Clergerie

Fugues / **Arts visuels**
Lydie Clergerie

Présentation

Originaire du Périgord, Lydie Clergerie vit et travaille en Dordogne depuis 2001. Elle participe à des expositions et festivals dans diverses régions de France. Le Fonds Départemental d'Art Contemporain de la Dordogne a acquis en 2011 une série de trois chaussures en céramique, *Pas de trois* et en 2017 une sculpture en textile et papier de soie, *Yggdrasil*. Elle partage régulièrement son expérience auprès d'enfants, d'adultes et de personnes âgées. Passionnée de botanique, de jardins et de nature sauvage, ces univers sont pour elle une source d'inspiration et de revitalisation essentielle.

Ce parcours comprend 5 temps :

• 6h de préparation et immersion

Réunions préparatoires et temps de présence dans l'établissement

• 30h d'atelier / intervention

Ce projet aborde la contrainte de l'espace clos et de l'isolement, l'enfermement a été vécu plus durement pendant la crise du coronavirus. Des pistes de recherches seront abordées pour se réapproprier l'extérieur, aller du dedans au dehors, aller de son Intériorité à son Extériorité. S'échapper de ses contraintes au moyen d'observation du vivant (nature sauvage), des odeurs (volatiles), de rencontres (ouverture vers l'extérieur), de gestes artistiques (libérer l'imaginaire).

Atelier de pratiques artistiques

• 2 ateliers ***hortus gardinus***

Créer son mini jardin clos avec de l'osier tressé, du châtaignier et du textile, des plantes succulentes (20 cm x 20 cm)

• 1 atelier ***herbes folles***
Tressage avec des graminées fraîches laisser une friche dans le jardin pour récolter les herbes sauvages.

• 2 ateliers ***bréviaire d'herbes***
Herbiers, planches botaniques, langage des fleurs, souvenirs de mon jardin, nommer les fleurs de mon jardin, dessiner mon jardin

• 1 atelier ***l'an prochain il y aura des fleurs devant ma fenêtre***
Réalisation de sachets de graines, de bombes de graines avec de l'argile blanche

Ateliers découvertes
• 4 ateliers ***orgue à parfums*** (solliciter l'odorat)
La reconnaissance des odeurs pour les relier aux souvenirs, odeurs du dehors, plantes aromatiques, fleurs... Les odeurs sont volatiles on ne peut les contenir, elles sont invisibles, elles s'échappent et envahissent l'espace en même temps que nos esprits.
• 1 atelier ***dégustation, salon de thé à l'extérieur*** (solliciter le goût, l'écoute)
Tisanes, miel, gâteau aux graines, aux fleurs, lectures, chants autour du jardin avec Monique Burg.
• 1 atelier ***botanique*** (en extérieur, zone accessible aux résidents)
Avec des loupes binoculaires observer les curiosités de la nature avec des intervenants de la Société Botanique du Périgord Jean Louis et Brigitte Orazio avec les histoires occitanes rattachées au végétal

Fiche technique ateliers
- **Nom intervenant** : Lydie Clergerie
- **Durée d'un atelier** : 2 heures
- **Nombre d'ateliers nécessaires au projet** : 11
- **Effectif** : 8/10 résidents (famille en plus)
- **Besoins techniques** : accompagnants soignants, salle spacieuse et lumineuse, accès au jardin
- **Période préconisée par l'artiste** : printemps/été 2021

• Restitution finale : exposition

Les créations réalisées lors des ateliers et les différents collectages serviront de matériaux à la réalisation d'une exposition retraçant le projet.

Fiche technique restitution
- **Nom intervenant** : Lydie Clergerie
- **Forme de la restitution** : exposition
- **Durée de la restitution** : un mois et plus
- **Effectif** : avec les résidents et leur famille
- **Besoins techniques** : aide fact totum
- **Périodes préconisées par l'artiste** : été 2021

• Trace photographique du projet

Un photographe professionnel prendra des clichés lors des ateliers ou de la restitution afin de laisser une trace supplémentaire du projet. Les supports numériques seront mis à la disposition des établissements et des résidents.

• Sensibilisation aux projets Culture & Santé par le Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine

Les porteurs de projets, établissements et artistes se retrouveront pour une journée d'échange d'expériences animée par le Pôle qui évoquera aussi les différents appels à projets publics et privés.

Partenaire coordonnateur parcours Fugues : Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Le coût du parcours pris en charge par l'Agence culturelle départementale, l'ARS et la DRAC est de 6 706 € (frais artistiques, déplacement des artistes, coordination administrative et technique, communication, journée de sensibilisation…).

Participation forfaitaire de l'établissement de 350 €

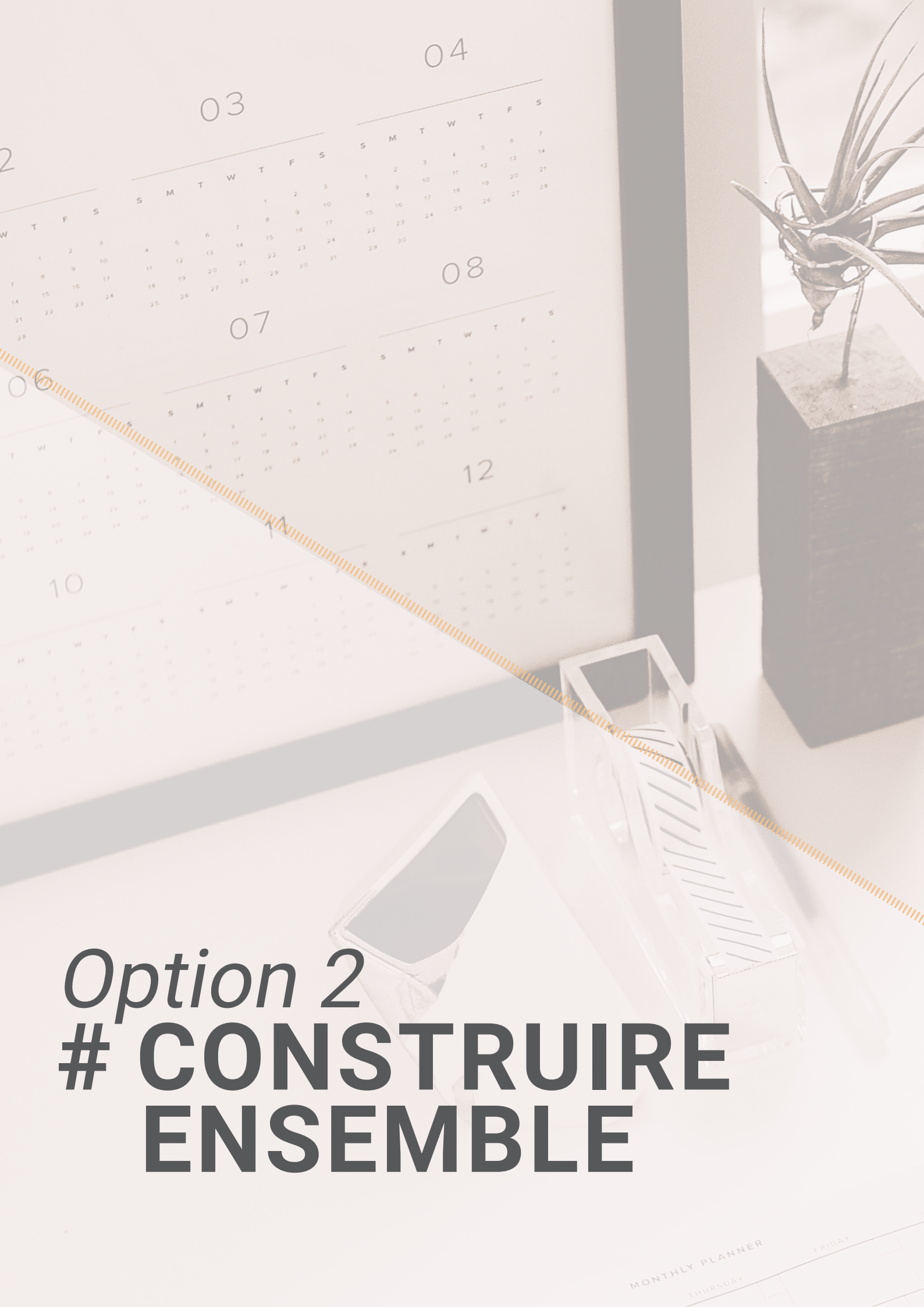

Option 2

CONSTRUIRE ENSEMBLE

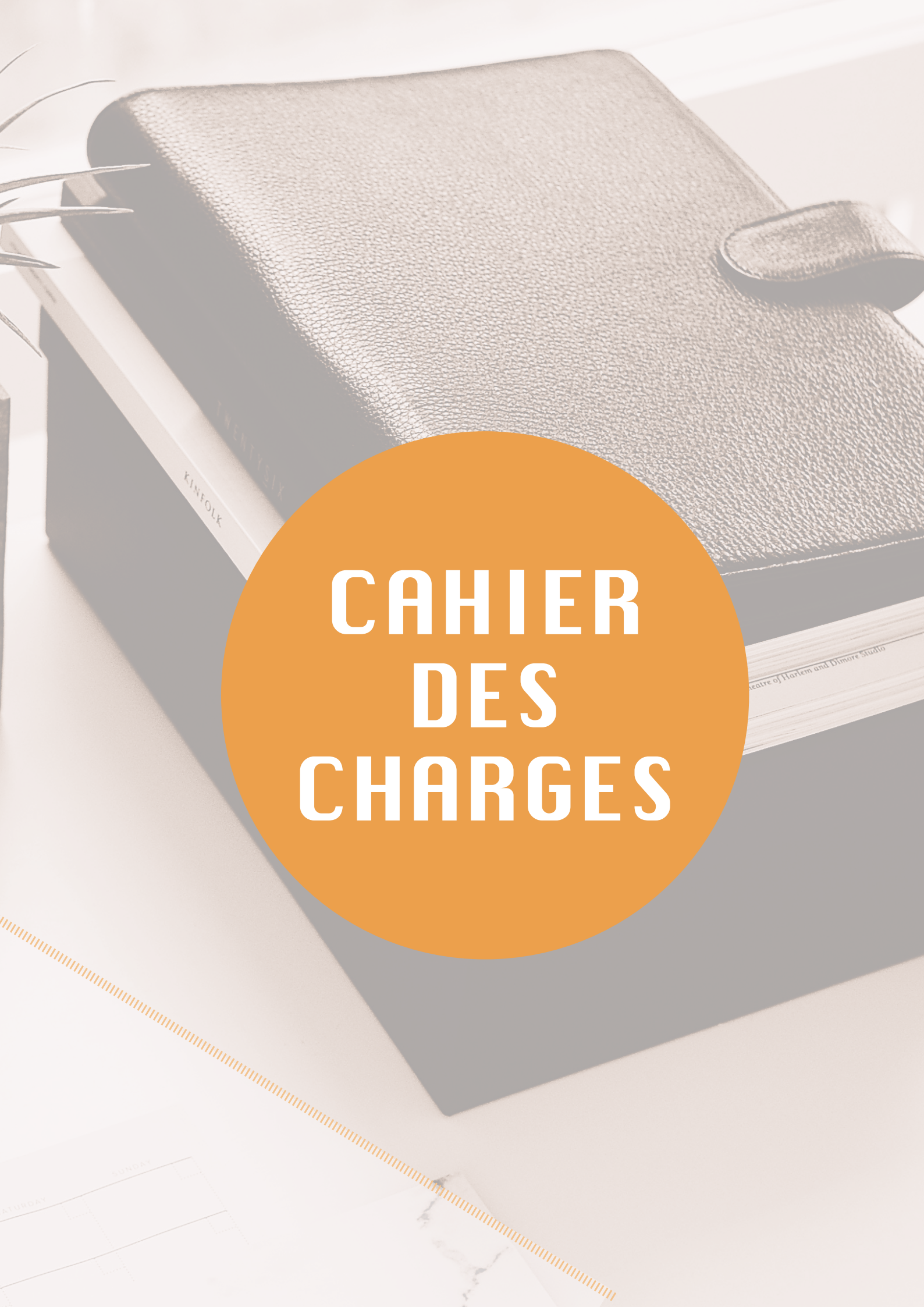

CAHIER DES CHARGES

Contexte

La déclaration de Fribourg de 2007 réaffirme que les droits de l'homme sont universels et que les droits culturels sont à l'égal des autres droits de l'homme, une expression et une exigence de la dignité humaine.

- Les droits culturels sont des garanties d'universalité dans le respect de la diversité générale.
- Les droits culturels impliquent la responsabilité des collectivités publiques de créer les ressources culturelles nécessaires à l'épanouissement individuel et au lien social.
- Les droits culturels sont les droits de chacun de participer librement aux ressources culturelles.

Faisant suite aux assises départementales d'octobre 2015, la nouvelle assemblée départementale a maintenu son engagement en direction de la culture au titre des solidarités territoriales et humaines en privilégiant une politique en faveur de la jeunesse et des publics fragilisés.
La fragilité intrinsèque liée à des situations de vie peut distendre les liens sociaux. La pratique artistique et culturelle permet à la fois de valoriser les potentialités et la créativité des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, elle peut être source d'enrichissement mutuel et d'épanouissement par la réaffirmation du lien social.
Dans l'objectif de répondre à ces enjeux, le Conseil départemental - La Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports par le biais du service du Patrimoine et la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord et la Direction Générale Adjointe de la Solidarité et de la Prévention par l'intermédiaire des Pôles Personnes Agées et Personnes Handicapées et l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord - propose un dispositif aux établissements médico-sociaux d'hébergement adultes publics et privés.

Dispositif

Un choix de 3 parcours artistiques et culturels adaptés

- des parcours thématiques qui croisent les centres d'intérêt des établissements et établissements et qui s'articulent autour d'ateliers de pratiques visant à explorer un univers et à valoriser la créativité et la personnalité des résidents.
- des propositions tenant compte des contraintes des établissements (capacité d'accueil, espaces, rythmes et conditions de vie).

Mobilisable

- par simple candidature en remplissant un formulaire de vœux présentés par ordre de préférence et à renvoyer à l'Agence culturelle départementale conformément au calendrier en vigueur. Le comité de pilotage tient compte des vœux émis dans la mesure du possible selon les contraintes calendaires et les disponibilités des artistes.
- un seul parcours par saison et par établissement est retenu. La candidature en commun de deux établissements est possible.

Les parcours construire ensemble sont programmés chacun une fois. Ainsi, chaque année, 3 parcours peuvent être accueillis dans les établissements.

Si le nombre de candidatures est supérieur à 3, elles sont étudiées selon les critères suivants :

- Ne pas avoir bénéficié d'un appel à projets régional Culture et Santé les deux dernières années et l'année en cours.
- Disposer d'une équipe projet en charge du suivi opérationnel de projet au sein de l'établissement.
- Veiller à une répartition départementale au titre des solidarités territoriales (éloignement pour l'établissement des services et structures culturelles locales, caractéristiques socio-économiques du territoire).

» Enfin, un équilibre de l'offre sur l'ensemble du territoire départemental sera favorisé.

Dans le cas où les critères ci-dessus ne seraient pas suffisants, l'ordre d'arrivée des candidatures est pris en compte.

Pilotage

Le comité de pilotage est constitué par les Vices présidentes Culture, Personnes âgées et handicapées, la Direction Générale Adjointe de la Solidarité et Prévention, la Direction Générale Adjointe de la Culture, de l'Education et des Sports du Conseil départemental de la Dordogne, l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine et le Centre de Ressources EHPAD.

Celui-ci :
» Définit, encadre et valide le cahier des charges
» Etudie et valide les candidatures des établissements
» Evalue le dispositif

Financement

Le dispositif est financé par le Conseil départemental de la Dordogne via l'Agence culturelle départementale, l'ARS et la DRAC Nouvelle-Aquitaine. En moyenne, un parcours "Construire Ensemble" coûte 6 706 euros. Une participation financière forfaitaire de 350 euros est demandée aux établissements.

Mise en œuvre

La mise en œuvre s'articule autour :
» de 2 à 3 réunions techniques préparatoires : rencontre avec l'équipe et les résidents de l'établissement, les artistes, repérage des lieux d'interventions en vue de préparer le contenu du projet, son calendrier d'atelier et de restitution, ses aspects techniques et les outils de communication adaptés
» d'un suivi téléphonique régulier
» d'un retour sur expérience qui prend la forme d'un questionnaire évaluant quantitativement et qualitativement le parcours.

Calendrier

Septembre 2020
Ouverture des candidatures

30 octobre 2020
Date butoir du retour des candidatures

10 novembre 2020
Réunion du comité de pilotage pour sélection des établissements

Décembre 2020 à novembre 2021
Réunion(s) préparatoire(s) dans les établissements puis mise en œuvre des parcours, restitutions et bilans

Rôle de l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Coordonner le dispositif et animer le comité de pilotage.
Assurer l'appel à candidature et sa promotion auprès des établissements.
Enregistrer les inscriptions des établissements.

Co-organiser et co-financer les parcours :
- » concevoir le contenu artistique
- » assurer les réunions préparatoires dans les établissements
- » assurer le suivi administratif, technique et financier
- » élaborer la promotion institutionnelle et publique sur les supports médias qui lui sont propres (site internet, magazine semestriel, Facebook)
- » élaborer les maquettes de communication, à destination des usagers et des familles
- » organiser la journée de sensibilisation avec le Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine
- » prévoir la venue d'un photographe professionnel lors du projet
- » présenter un bilan de la mise en œuvre par saison au comité de pilotage

Rôle de l'établissement

Co-organiser le parcours :
- » désigner une équipe projet composée du référent (animateur ou éducateur) et d'un cadre. Il peut également y avoir du personnel soignant, le psychologue, un ou des résidents/usagers et toute autre personne de votre choix – la présence d'un représentant des résidents/usagers du CVS serait un « plus ».
- » accueillir la(es) réunion(s) technique(s) dans l'établissement pour préparer la mise en œuvre du parcours (contenu, calendrier, technique, communication,…)
- » assurer la communication interne relative au parcours (personnels et usagers),
- » promouvoir le parcours, à partir des maquettes élaborées par le partenaire coordonnateur, auprès du public cible (familles, partenaires…)
- » organiser la participation des usagers à chaque étape du parcours (ateliers, spectacles, expositions, rencontres et accompagnement documentaire)
- » envisager la participation d'autres publics du territoire au parcours (ex. : centre de loisirs, RAPA…)
- » obtenir la cession des droits à l'image des participants au parcours et en fournir une copie
- » prendre en charge l'accueil des artistes ou de tout autre intervenant pendant la durée de mise en œuvre du projet (guidage dans l'établissement, collation, repas le cas échéant)
- » co-organiser avec le partenaire coordonnateur, les différentes étapes du parcours
- » prendre en charge les frais liés à l'accueil du parcours (collation, repas)
- » co-financer le parcours, après confirmation de l'inscription, régler une facture de 350 € à l'Agence culturelle départementale

» participer au temps de sensibilisation avec le Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine
» mener une enquête de satisfaction individuelle auprès des résidents et usagers

Etablissements éligibles

» Etablissements d'accueil des personnes handicapées adultes
» EHPAD publics autonomes et associatifs
» EHPAD hospitaliers
» EHPAD privés

Projet "Les arts en mouvements"
Résidence de l'Isle 2018 © Aurélie Bresson

Renseignements

Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord
» 2 place Hoche - 24000 Périgueux
» 05.53.06.40.00 / www.culturedordogne.fr

Bureau Culture et Solidarité
» Christelle Bissoulet, cheffe de bureau : c.bissoulet@culturedordogne.fr
» Jean-François Gareyte, médiateur : jf.gareyte@culturedordogne.fr

Photo de couverture : Projet Résidence de l'Isle - 2018 © Philippe Rochet